



Restitution de véhicule contrat terminé et pas de nouvelles

Par Jerpon

Bonjour,

Suite à une rupture conventionnelle, mon contrat de travail s'est terminé le 14 mai 2021. Mon employeur et moi-même avons convenu de la restitution du véhicule de fonction (en leasing) entre le 10 et le 14 mai et devait m'indiquer la procédure pour la rendre dans une concession sur la région lyonnaise avant la fin de mon contrat. Le siège est à Toulouse et je suis basé à Lyon en home office.

Je les ai relancé à 2 reprises (avant la fin du contrat et après) mais je n'ai toujours pas de nouvelles à ce jour. Je n'ai plus de place de stationnement à partir de la semaine prochaine. Que faire et quels sont mes droits ? serais-je obligé de descendre le véhicule sur Toulouse ou est-ce à eux de la récupérer sur Lyon sachant que je ne suis plus salarié de l'entreprise et donc plus assuré par cette société ?

Merci de votre retour.

Jérôme

Par ESP

Bonsoir

Où aviez vous pris livraison du véhicule ?

Le mieux est de vous rendre auprès de vos ex responsables pour régler ce problème.

Par Jerpon

Réponse sans intérêt. Ne perdez pas votre temps pour faire ce type de réponse.

Par ESP

Comme vous voulez, mais il serait quand même bien d'adresser un courrier R/AR pour leur rappeler tout cela .